

## LE SITE DES THERMES ROMAINS DE BAGNERES-DE-BIGORRE : d'après la lecture des tracés parcellaires, des canaux, des sources et d'observations liées à la constructions des Grands Thermes dans les années 1820 et des travaux de voiries dans les années 1950-60.

Le site des thermes romains à Bagnères-de-Bigorre transparaît dans le plan du *Bourg vieux* dit aujourd'hui quartier des Thermes. Le schéma ci-dessous replace les observations rapportées par Edouard LAFRANQUE<sup>1</sup> dans le contexte topographique des données historiques communément acquises sur la formation médiévale du centre ville actuel.



**Schéma de l'imbrication du site des thermes romains et des deux bourgs médiévaux de Bagnères-de-Bigorre**  
**Légende :** trait noir, forme des ilots actuels. **Trait bleu sombre**, les canaux en eaux jusqu'aux années 1970. **Trait bleu clair**, rigoles associées à des fontaines publiques. **Point bleu**, bains et sources. **Poché rose clair**, emprise présumée du site des thermes romains. **Poché rose soutenu**, hypothèse de l'emprise des thermes et d'une piscine d'après Edouard LAFRANQUE (E. L.). **Tracé et point rouge**, vestiges romains observés - E. L. **Pointillé rouge**, voie romaine du pont de l'Adour à Salies. **Pointillé brun**, égout romain observé (1878) et visité (1929) **Pointillé vert**, tracé des enceintes médiévales. **Point vert**, vestiges médiévaux observés par E.L.

Par la forme de son enceinte, par la forme de ses rues et rigoles le *Bourg vieux* présente une structure orthogonale qui permet de le distinguer de l'ensemble du noyau médiéval. Celle-ci constitue un rectangle dont le grand côté s'adosse au bas de pente du Bédad, là où jaillit un groupe de sources observées et qualifiées de romaines depuis leur dégagement lors des fouilles liées à la construction des Grands Thermes à la fin des années 1820. Ces fouilles avaient fait alors l'objet d'un relevé par M. JALON, officier du cadastre. Il reconnaît

<sup>1</sup> Edouard LAFRANQUE « Quelques dieux antiques des environs de Bagnères de Bigorre » Société Ramond. Tome II. 1966-68

[Tapez un texte]

entre la rue des Thermes et la rue Soubies, dont il suit la direction, pour traverser la place d'Uzer et passer sous la villa Romme. Son axe serait perpendiculaire à l'actuelle rue Salies qui prolongée par la rue de l'Horloge reprend le tracé de la voie romaine qui traversant l'Adour partait rejoindre la cité des Convènes.

Le carrefour entre la rue des Thermes et la rue Soubies est aujourd'hui encore un point haut de la voirie, la chaussée y faisant comme une bosse ! De ce point le sol urbain descend toujours en pente très douce vers le quartier d'Arras pour marquer un arrêt face à l'actuel Casino. Il y a là comme la rémanence d'un terrassement antique de façon à s'affranchir de l'ancienne tourbière liée au site des sources chaudes, terrassement permettant d'évacuer les eaux utilisées vers le nord ouest vers le canal irrigant le quartier d'Arras via un égout profond. La piscine évoquée place d'Uzer par Edouard LAFRANQUE<sup>2</sup> vient renforcer cette impression. Dans cet article il estime l'emprise du site thermal à un quadrilatère de 300 m. par 300 m. A l'égal de Split en Croatie dont le centre est construit dans le palais de l'empereur Dioclétien, le vieux bourg initial de Bagnères-de-Bigorre, remparé au XIIe siècle, a possiblement été fondé dans les structures des thermes antiques : qui tient l'eau tenant le pouvoir.



Schéma topographique du « plateau » thermal romain à Bagnères-de-Bigorre

**A** : localisation des thermes romains

**B** : localisation d'une piscine

**F** : Fontaines

Bains inscrits dans le vieux bourg gérés par des particuliers jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle

1 : Grand bain

2 : Bain

3 : Lasserre

4 : Artiguelongue

5 : Petit bain

6 : Liaas

7 : La goutte

Site des Thermes au pied du Bédât

9 : source du Foulon, de la Crevasse et 4 sources romaines liées au site des thermes actuels

La lecture comparée des plans anciens et contemporains permet d'évaluer l'incidence toujours présente de ce quartier thermal romain. Notamment lorsque par de cette lecture des plans on met en exergue la façon dont les eaux de sources et les eaux courantes ont été aménagées ou exploitées. Ainsi on remarquera que le bloc parcellaire orthogonal du vieux bourg est contourné par le cours des anciens canaux de la Nasse et du Capagaou comme on remarquera étroitement associé à ce bourg le positionnement des sources et des bains opérant deux configurations distinctes :

- un ensemble de fontaines publiques et de bains privés circonscrit dans le *bourg vieux*,
- un regroupement de sources et griffons correspondant au site attesté des thermes romains et exploités par les thermes actuels.

Le schéma topographique ci-dessus, augmenté des observations in situ faites lors des travaux d'égout par Edouard LAFRANQUE abondent cette remarque.

Cette hypothèse consistant à pressentir à travers la structure bâtie du *Bourg vieux* une structuration thermale romaine se renforce lorsqu'on observe au-delà du quartier thermal actuel l'ensemble urbain d'origine médiévale formé du *Bourg neuf* (le marché) et du *Bourg des Caoutères* (couvent des Jacobins) En effet le tracé général du plan de ces deux bourgs constitués à la porte du secteur thermal affecte fléchissement vis-à-vis de l'ensemble thermal les mettant ainsi en phase l'orientation parcellaire perpendiculaire à l'axe de la vallée de l'Adour, notamment sur sa rive gauche.

<sup>2</sup> Edouard LAFRANQUE « Bagnères au temps d'Auguste » Bulletin de la Société Ramond. Tome II. 1966-68.

[Tapez un texte]

## ANNEXE

Extrait de l'article d'Edouard LAFRANQUE « Quelques dieux antiques des environs de Bagnères de Bigorre »<sup>3</sup>

« Je terminerais ce bref exposé en mentionnant, que j'ai glané lors de mes visites aux derniers chantiers des égouts, de janvier 1967 à novembre 1967, quelques menus débris du vieux Bagnères :

### I – Période préhistorique :

- 1 fragment d'un tibia arrière de cheval, à l'état minéralisé, et poli
- 1 dent complètement minéralisée

Ces deux pièces trouvées dans la couche de la tourbière sous la rue Salies, face aux bains Liaas.

### II – Période Gallo romaine :

- Tuiles à rebord trapézoïdal (rue Salies)
- Tuiles avec marque de potier (Saint Martin)
- Corniche de temple en marbre blanc (St-Martin) entreposée service des travaux le 26 janvier 1967
- Fragments de marbre travaillé et poli (St-Martin)
- Fragments de briques gallo romaines (Saint-Martin, et rue J.J. Soubielle)

### J'ai relevé en outre, toujours lors de ces travaux

- Une rue pavée, à 1 m. 20 sous la rue de l'Horloge (gallo-romain)
- Un deuxième fragment de la même rue au carrefour de la place J. d'Albret et de la rue Salies
- Un pavement carrefour Salies et place d'Uzer
- Un pavement carrefour boulevard Carnot, rue du Pont d'Arras
- Un pavement square Saint-Martin
- Une ure pavée à 70 cm sous la rue J.J. Soubielle

### III – Période mérovingienne :

- Un fragment de carrelage, avec revêtement d'émail couleur vert noir (rue Daléas)

### IV – Période médiévale :

- Un fragment de la rue des Caouterès (rue de l'Horloge) à 60 cm sous terre et à 60 cm au dessus de la rue gallo romaine dé jà citée.
- Fondations de l'église des Jacobins en belles pierres de tailles fort bien appareillées (face à l'Hôtel du Bon Pasteur) à signaler que ces murs se trouvent au centre de la rue.
- Aqueduc avec tuyauterie creusée dans des troncs d'arbres, rue J. Daléas. Pièces récupérées par l'entreprise Mondin, signalée à M. Coquerel, étudiées par ce dernier et confiées au Musée de Tarbes.
- « Pount d'éras cébas » place de Strasbourg (parfait état) éventré par les engins de terrassement .
- 1<sup>re</sup> porte du Coutillou, avec fondation des remparts et des fossés (place Lamothe-Bize)
- Cimetière Saint-Jean (sous la rue J. Daléas, face aux bains Liaas)
- Architecture du canal du vieux moulin (rue F. Soutras) montrant les berges en pierres de tailles fort bien appareillées.
- Cimetière des Jacobins, avec sépultures sous un dallage de briques (entre l'Hôtel de France et l'école des filles)
- Rempart et fossé nord de la ville (soubassement en pierre de taille) boulevard Carnot, rue F. Soutras.
- Cimetière à l'est de l'église Saint-Vincent (travaux cave Andréjacq)

### Travaux du pont de l'Adour :

La démolition de cet ouvrage a montré que ce sont trois ponts successifs, en pierre de taille qui ont été accolés côte à côte. A chaque aménagement, les parties creuses étaient comblées de matériaux divers, le tout recouvert de dalles schisteuses. A noter que le pont initial (celui du centre, ne devait pas dépasser une largeur de 3 mètres.

&

Ces quelques découvertes, ajoutées à celles que j'avais faite lors de la première tranche des travaux en 1955, v 56 et 57, et que j'avais signalées par ailleurs, permettent d'espérer que notre ville est riche en vestiges de toute sorte, et que l'archéologie et que l'archéologie a beaucoup de travail en perspective à Bagnères. »

E. LAFRANQUE

<sup>3</sup> Edouard LAFRANQUE in Bulletin de la Société Ramond. Tome II. 1966-68

## LE SITE DE LA PLACE D'UZER à Bagnères-de-Bigorre

Dossier additionnel au précédent mémoire : LE BOURG VIEUX DE BAGNERES-DE-BIGORRE ET LE SITE DES THERMES ROMAINS : d'après la lecture des plans cadastraux et de diverses observations tenant à la construction des Grands Thermes dans les années 1820 et de travaux de voiries des années 1950-60

Richard SABATIER, mai 2013

### Informations à propos du potentiel archéologique de la place d'Uzer.

**I/** Aperçu archéologique à l'occasion de la construction de l'immeuble DILECTA en 1978. Cet immeuble bordant tout le côté Est de la rue Soubies tracée dans l'axe de la place d'Uzer. Les vestiges antiques y sont observés dès 15 cm de profondeur.



Localisation de l'immeuble DILECTA et de Bar Restaurant L'HIPOCAMPE

*Bagnères-de-Bigorre : Découverte d'un mur antique. —* En juillet 1978, sur un terrain situé au Sud de la place Duzer, rive droite de la rue Soubies, des travaux ont été entrepris pour la réalisation d'un immeuble. Une fosse fut creusée qui mit à jour un mur antique à 4,5 m au Sud du trottoir et à 7,60 m du mur mitoyen est. Il est orienté Est-Ouest, est épais de 0,15 m du niveau du sol avant creusement. Il est fait de gros galets (0,20 à 0,30 m de côté maximum) bétonnés et a une épaisseur de 0,95 m, il subsiste sur une longueur de 4,20 m. Cette substruction ne peut que provenir d'une construction importante. Elle repose sur une couche de terre marneuse durcie, sous laquelle se succèdent en profondeur une couche de terre graveleuse chargée de galets plus petits, de 0,10 m, un second lit de terre marneuse durcie d'épaisseur 6 cm, de la terre noire très humide dont l'épaisseur visible pour nous sur 1 m environ ne pouvait être déterminée.

Dans les terres enlevées par la pelle mécanique et déposées plus loin, nous avons recueilli quelques morceaux de tesson blanc, taché de rouille de Saint-Béat moulturé, un bloc de ciment rose de sol (opus albigense) une dalle en brèche grise et quelques tessons de poteries d'époque gallo-romaine.

L'emploi de la brèche dans notre antiquité régionale a été rencontré également à Agos-Vidalor dans le dallage d'une construction (22). En accord avec le propriétaire du terrain et l'entrepreneur qui avait chargé des travaux, par l'entremise de notre regretté ami J.-J. Martin, il avait été convenu que nous pourrions suivre les fouilles de fondation et que la pelle mécanique ne détruirait les substructions de murs qu'après notre intervention pour étude. Malheureusement, la nature du sol s'est révélée impropre à la réalisation de caves et les fouilles en profondeur ne purent être faites, ce qui mit fin à notre projet. Nous remercions néanmoins le propriétaire et l'entrepreneur de leur bonne volonté.

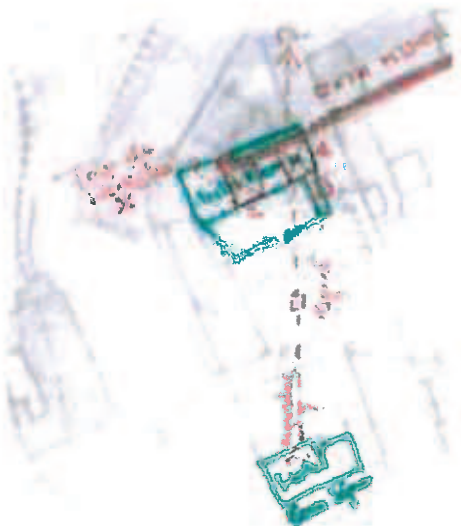
Faute d'un dégagement suffisant, il est impossible de dire en quel état la construction dont un élément a été découvert.

Article de COQUEREL in Bulletin de la Société RAMOND Année 1981 (p 45/55)

### **II/** A propos de la cave de l'établissement L'HIPPOCAMPE, face aux thermes et bordant la place d'Uzer.

Il est « raconté » que lors de la réfection il y 20 ans de l'établissement L'Hippocampe, dans son sous sol, au dessous le bar actuel en rez-de-chaussée, des « mosaïques romaines » ont été vue au sol et sur un mur. Elles ont été alors « bétonnées ». Cet immeuble a abrité autrefois le salon Jalon. Il avait été découvert un autel votif placé aujourd'hui dans les thermes mais dont la découverte est annoncée sur le linteau de marbre de la porte donnant sur la place d'Uzer (toujours visible) C'est depuis la cave d'un immeuble mitoyen (l'ancien Hôtel Beau séjour) que le Colonel Rousseau a accédé en 1928 à « l'aqueduc romain » rejoignant la place d'Uzer et passant sous la Villa Romme.

### **III/** A propos de la Villa ROMME adossée au rempart du XIIe. Informations recueillies lors de sa récente rénovation par lecture des formes bâties apparues lors des travaux



**En vert**, la Villa Romme actuelle avec son jardin sur la place ainsi que l'emplacement de l'Hôtel Beau-Séjour disparu.

**Trait rouge épais**, le rempart du XIIe siècle absorbé par la façade nord de la Villa Romme et dont l'élévation maçonnée d'1,10 m à 0,90m est toujours observable jusqu'à plus de 6 m de hauteur en regard du rez-de-chaussée bas de la villa.

**Croix rouge**, localisation approximative de la tour de rempart dite des Hérégles. Mais actuellement l'élévation du rempart s'interrompt nettement avant cette localisation, au niveau de la petite tour engagé dans le rempart.

**Rectangles rouges marqués d'une croisée**. En 1 contre la rue Larrey actuelle, une salle d'un logis comportant les deux pieds droits monumentaux d'une cheminée pouvant être datée de la fin du XVe siècle (visible dans l'appartement en R-de-C arrière) En 2 un logis du XVIe siècle imbriqué au rempart et sa tour engagée dont l'appareil de sa base du mur reste visible depuis le parking arrière. La tour dans son élévation est associée au logis. En R-de-C bas ont y accède par une porte datable du XIIIe. En 3 observation d'un massif en pierre maçonnées s'engageant sous la rue Larrey

**Pointillé rouge**, direction approximative de « l'aqueduc » dans lequel le commandant Rousseau a pénétré en 1928 depuis la cave de l'Hôtel Beau-Séjour. Il indique un regard donnant sur la place d'Uzer. Où ?





Elévation du chaînage Est sur jardin du second logis





Elévation et détails du chaînage Ouest du second logis



Second logis. Deux détails de l'encadrement de la porte d'entrée (sous l'actuel perron d'honneur) et épaisseur du rempart 'plus d'1 mètre)

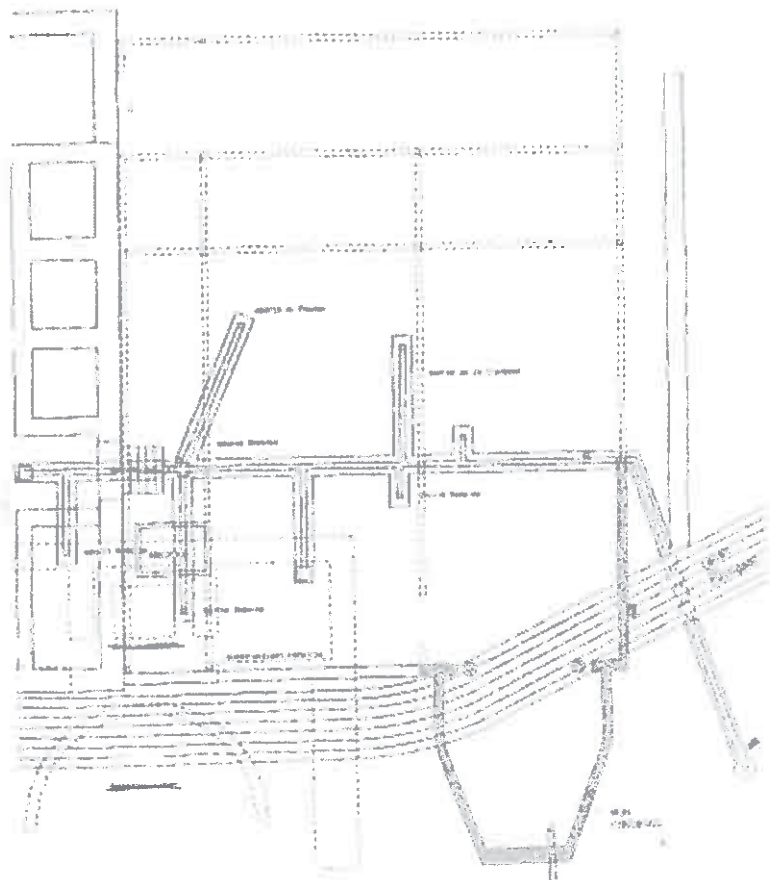




## ANNEXES



Document du XIXe siècle restituant les tracés des adductions, captages et dérivations dans le quartier des Thermes (archives municipales)



Document contemporain replaçant le relevé Jalon des thermes romains vis-à-vis des thermes actuels